



Enseignements de spécialité en première

➤ **L'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères : espagnol.**

L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** s'adresse à **tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée**. En s'appuyant sur des supports variés (articles de presse, films, reportages en prise avec l'actualité, documents iconographiques, littéraires, numériques ...), les élèves étudient des thématiques tout en **pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction)**.

HORAIRES :

4 heures en Première

PRINCIPES ET OBJECTIFS :

C'est un enseignement qui s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit **préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur**, en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, **en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique**.

L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur mais ne vise pas les mêmes objectifs qu'un enseignement universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci mais les adapte à un public de lycéens. **Il s'adresse aux futurs spécialistes mais pas à eux seuls**.

Il a également pour objectif de **préparer à la mobilité dans un espace européen et international** élargi et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

THÉMATIQUES :

Il y aura 2 grands axes, spécifiques selon la langue de spécialité choisie, en première. Et 3 en Terminale.

ÉLABORATION D'UN DOSSIER :

Les élèves seront dans une démarche de projet qui les rendra **autonomes dans l'usage de la langue**. Ainsi, la **constitution par les élèves d'un dossier, dans lequel ils présenteront**

des documents vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec les thématiques du programme, encouragera leur esprit d'initiative. Ce dossier personnel rendra compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l'enseignement de spécialité leur aura offert.

NIVEAUX DE COMPÉTENCES ATTENDUS :

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants :

- ⊗ le niveau attendu en **fin de première est B2**
- ⊗ en **fin de terminale, le niveau C1 est visé**

EPREUVES :

Les modalités des épreuves seront explicitées ultérieurement.